

Strasbourg, 08 February 2024

CRIMFAMED (2024) 04  
*Mode en ligne*

# Groupe de travail sur le réseau 24/7 Convention MEDICRIME

## 2<sup>nd</sup> Réunion du groupe de travail

---

### Projet d'ordre du jour

---

**Téléconférence, 20 février 2024**  
Conseil de l'Europe

Ouverture à 9h30 (tests à 9h00),  
Fermeture vers 12h00

Document préparé par le secrétariat de l'unité Medicrime  
Direction générale I - Droits de l'homme et État de droit



## 1. Ouverture de la réunion

La réunion du groupe de travail (GT) débutera à 9h30 le mardi 20 février 2024 et sera animée par le Secrétaire exécutif du Comité MEDICRIME. Le groupe de travail (GT) est invité à prendre note des remarques préliminaires du Secrétariat.

## 2. Adoption du projet d'ordre du jour

Le groupe de travail adoptera le projet d'ordre du jour de la réunion.

## 3. Échange de vues et de bonnes pratiques

### 3.1 Présentation du rapport

Les membres du GT sont invités à prendre note du rapport présenté par les experts.

- M. Hugo BONAR, expert indépendant et consultant en réglementation ;
- Mme Verica TRBIC, conseillère experte, Direction de la coordination des organes de police de Bosnie-Herzégovine, B.C.N. INTERPOL ;
- M. Catalin ZETU, responsable des cyberattaques, ministère de l'intérieur.

### 3.2 Questions et réponses

Les membres du GT sont invités à poser toute question ou tout doute en rapport avec le rapport présenté (examen des conclusions et des recommandations du rapport, etc.)

### 3.3 Bilan de l'expérience pratique dans un réseau de droit pénal 24/7

Les membres du groupe de travail sont invités à prendre note des expériences pratiques dans un réseau de droit pénal 24/7.

Mme Cecilia FANT, expert indépendant des forces de l'ordre.

### 3.4 Discussion

Les membres du groupe de travail sont invités à discuter d'autres questions telles que la mise en place du réseau 24/7, l'opportunité et/ou la nécessité d'un réseau formel (que le réseau soit autonome ou qu'il fasse partie des systèmes existants). D'autres questions peuvent être examinées, telles que : la structure, le fonctionnement ou l'adaptabilité aux systèmes existants, l'examen du fonctionnement du réseau, la perspective et la contribution de la santé publique, etc.

### 3.5 Tour de table

Les membres du groupe de travail sont invités à faire part de leur position préliminaire concernant la mise en place d'un réseau 24/7.

#### 4. Dates de la prochaine réunion

Le groupe de travail sur le réseau 24/7 est invité à discuter des dates de la prochaine réunion.

\*  
\*       \*

#### Informations générales :

- [Brochure](#) sur le réseau MEDICRIME 24/7  
Autres langues: [Anglais](#) / [Bosniaque](#) / [Espagnol](#) / [Russe](#) / [Turc](#)
- [Étude de faisabilité : La mise en place d'un réseau 24/7 dans le cadre de la Convention MEDICRIME](#)  
Autres langues: [Anglais](#) / [Bosniaque](#) / [Espagnol](#) / [Russe](#) / [Turc](#)
- [Rapport sur la capacité du réseau 24/7 : Coopération et échange d'informations](#)